



BUEHLER

Page : 1/7

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 et 453/2010/CE


Date d'impression : 23.09.2011

Révision: 23.09.2011

*** 1. Section - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: RECI CLEAN**
- **Code du produit:** 4130200
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Préparation pour une utilisation industrielle.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur / Fournisseur:**
Bühler GmbH
In der Steele 2
40599 Düsseldorf
E-Mail: info@buehler-met.de
Internet: www.buehler-met.de
- **Service chargé des renseignements:**
Bühler GmbH
Phone +49 (0) 211/974 10-0
Fax +49 (0) 211/974 10-79
- **Renseignements en cas d'urgence:**
Giftinformationszentrum/ Centre anti-poison
Universitätsklinikum Mainz
Appel d'urgence: +49(0)6131/19240 (24 h)

*** 2. Section - Identification des dangers**

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
 C; Corrosif
R34: Provoque des brûlures.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Conformément aux stipulations prévues l'application se fait avec un mélange aqueux pour des concentrations variant selon le procédé d'environ 1,0 % à 2,0 %.
Danger particulier de glissement en cas de renversement sur le sol.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

*** 3. Section - Composition/informations sur les composants**

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

	Alkanolamine	10-20%
	 Xi R36	

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 453/2010/CE

Date d'impression : 23.09.2011

Révision: 23.09.2011

Nom du produit: RECI CLEAN

(suite de la page 1)

CAS: 3586-55-8 EINECS: 222-720-6	(Ethylendioxy)dimethanole Xn R22; Xi R38-41	5-10%
CAS: 1310-58-3 EINECS: 215-181-3	hydroxyde de potassium C R35; Xn R22	1-5%
CAS: 28519-02-0 EINECS: 249-063-8	dodécyl(sulfonatophénoxy)benzènesulfonate dedisodium Xi R41; N R51/53	1-5%
CAS: 3811-73-2 EINECS: 223-296-5	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium Xn R20/21/22; Xi R36/38; N R50	0,1-1%

- Indications complémentaires:

Alkanolamine: générique nom, conformément à l'article 15 de la directive 1999/45/CE (Ref.: 72243-075568, Allemagne)

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. Section - Premiers secours

- Description des premiers secours

- Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

- Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical.

- Après contact avec les yeux:

Concentré: Rincer l'oeil ouvert sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin. Porter des lunettes de protection lors de la manipulation de produit concentré.

Etat d'utilisation: Rincer les yeux ouverts sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin et faire examiner pour dépister les corps étrangers (particules/copeaux).

- Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Aussi bien pour le concentré qu'en état d'utilisation: Ne pas faire vomir, si les troubles persistent, consulter un médecin.

- Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 5. Section - Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction**- Moyens d'extinction:**

Poudre d'extinction ou CO2.

Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

Ne pas utiliser un jet bâton d'eau.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6. Section - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 453/2010/CE

Date d'impression : 23.09.2011

Révision: 23.09.2011

Nom du produit: RECI CLEAN

(suite de la page 2)

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

- **Référence à d'autres sections** Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Section - Manipulation et stockage

- Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.



Concentré: Porter des lunettes de protection lors de la manipulation de produit concentré. Changer les vêtements salis par le produit.

Etat d'utilisation: Aucune mesure particulière à prendre. Changer les vêtements salis par le produit.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Matériau ne convenant pas pour emballages et canalisations: cuivre, cuivre alliage et zinc.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

- Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker à une température comprise entre 10°C et 30 °C.

Le produit se conserve au moins 6 mois dans un récipient original fermé et une température de stockage jusqu'au 30 degré.

- **Classe de stockage:** 8

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 8. Section - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Lors de l'utilisation de lubrifiants froids mélangés avec de l'eau, des aérosols et des vapeurs peuvent se produire en cas de conditions défavorables. En cas d'expositions répétées à long terme, une hypersensibilité et une irritation des voies respiratoires peuvent apparaître. La charge peut être réduite grâce à des mesures techniques appropriées, vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la bibliographie au chapitre 16.

- Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-58-3 hydroxyde de potassium (1-5%)	
VME	Valeur momentanée: 2 mg/m ³

- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 453/2010/CE

Date d'impression : 23.09.2011

Révision: 23.09.2011

Nom du produit: RECI CLEAN

(suite de la page 3)

- Protection des mains:

Gants de protection

Concentré: Il est recommandé de porter des gants protecteurs lors de la manipulation de produit concentré. Après un contact de courte durée sans gants de protection, laver soigneusement à l'eau et au savon.

Etat d'utilisation: En cas d'utilisation de crèmes de protection cutanée, de nettoyage et de soin de la peau, les protège-mains ne sont généralement pas nécessaires. Il est recommandé de porter des protège-mains en cas de travail avec de l'air comprimé pour souffler sur le lubrifiant froid, puisque celui-ci peut contenir des particules solides. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants:

Recommandation: 740 Dermatril (Firme KCL) ayant une épaisseur de 0,1 mm min

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration pour ces gants s'élève à > 480 min (performance index: catégorie 6)

- Protection des yeux:

Concentré: Porter des lunettes de protection.

Etat d'utilisation: Il est recommandé de porter des lunettes de protection en cas de travail avec de l'air comprimé pour souffler sur le lubrifiant froid, puisque celui-ci peut contenir des particules solides.

9 . Section - Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**- Indications générales****- Aspect:****Forme:** Liquide**Couleur:** Incolore**- Odeur:** Caractéristique**- valeur du pH à 20°C:** >11 (DIN 51369)**- Point d'inflammation:** Non applicable.**- Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**- Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.**- Densité à 20°C:** 1,05 g/cm³ (DIN 51757)**- Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:** Entièrement miscible**- Viscosité:****Cinématique à 40°C:** 2 mm²/s (DIN 53018)**- Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 . Section - Stabilité et réactivité

- Réactivité**- Stabilité chimique****- Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Il faut éviter de chauffer le concentré à une température supérieure à > 100 °C.

- Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation.**- Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**- Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**- Produits de décomposition dangereux:** Aldéhyde formique

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 453/2010/CE

Date d'impression : 23.09.2011

Révision: 23.09.2011

Nom du produit: RECI CLEAN

(suite de la page 4)

11 . Section - Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë:

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1310-58-3 hydroxyde de potassium

Oral LD50 273 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:

- de la peau: Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

- des yeux: Effet fortement corrosif.

- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 . Section - Informations écologiques

- Persistance et dégradabilité Modérément/partiellement biodégradable.

- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Autres indications écologiques:

- Indications générales:

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

- Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 . Section - Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets

- Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Catalogue européen des déchets

07 06 99 déchets non spécifiés ailleurs

- Emballages non nettoyés:

- Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

- Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

* 14 . Section - Informations relatives au transport

- No ONU

- ADR, IMDG, IATA

UN1760

- Nom d'expédition des Nations unies

- ADR

1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (HYDROXYDE DE POTASSIUM, ALKANOLAMIN)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 453/2010/CE

Date d'impression : 23.09.2011

Révision: 23.09.2011

Nom du produit: **RECI CLEAN**

(suite de la page 5)

- **IMDG, IATA** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (POTASSIUM HYDROXIDE, ALKANOLAMIN)

- **Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR**



- **Classe** 8 (C9) Matières corrosives.
 - **Étiquette** 8

- **IMDG, IATA**



- **Class** 8 Corrosive substances.
 - **Label** 8
 - **Groupe d'emballage**
 - **ADR, IMDG, IATA** III
 - **Dangers pour l'environnement:**
 - **Marine Pollutant:** Non
 - **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières corrosives.
 - **Indice Kemler:** 80
 - **No EMS:** F-A,S-B
 - **Segregation groups** Alkalis
 - **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.
 - **Indications complémentaires de transport:**

- **ADR**

- **Quantités limitées (LQ)** 5L
 - **Catégorie de transport** 3
 - **Code de restriction en tunnels** E

* 15. Section - Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



C Corrosif

- **Phrases R:**

34 Provoque des brûlures.

- **Phrases S:**

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 453/2010/CE

Date d'impression : 23.09.2011

Révision: 23.09.2011

Nom du produit: RECI CLEAN

(suite de la page 6)

- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* 16. Section - Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

- R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R35 Provoque de graves brûlures.
R36 Irritant pour les yeux.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- **Service établissant la fiche technique:** Bühler GmbH, Düsseldorf
- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**